

Djimini 2014

**RAPPORT DE L'ATELIER SUR LE THEME :
« AUTONOMIE DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET
RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DES OP »**



**Mr Tata Ametoenyenu-
Animateur (Association OADEL-
Togo-Partenaire GRAD-S) et
Isabelle Lejeune-Modératrice
(Association Tourism for Help-
Suisse-Partenaire Terres Jaunes-
Mali)**

Sénégal

Djimini 2014

Sommaire

Introduction	3
1. Première partie	4
1.1. Objectif général de l'atelier	4
1.2. Résultats attendus	4
1.3. Public cible	4
1.4. Méthodologie	4
1.5. Reporting de l'atelier	5
2. Deuxième partie : déroulement des travaux	6
2.1. SEANCE 1 : ETUDE DE CAS	6
2.1.1. Déroulement-Méthodologie.....	6
2.1.2. Objectif poursuivi.....	6
2.1.3. Résultats obtenus	6
2.1.4. Etude de cas : autonomie semencière de RHK	6
2.2. SEANCE 2 : Quelles autonomies prioritaires pour les OP	7
2.2.1. Méthodologie	7
2.2.2. Objectif poursuivi	7
2.2.3. Résultats Obtenus	7
2.2.4. Déroulement	7
2.3. SEANCE 3 : La recherche de l'autonomie financière, organisationnelle et de facteurs de production pour les O.P	9
2.3.1. Méthodologie	9
2.3.2. Objectif poursuivi	9
2.3.3. Résultats Obtenus	9
2.3.4. Tableau 1- autonomie dans les facteurs de production	10
2.3.5. Tableau 2- autonomie organisationnelle-atelier	11
2.3.6. Tableau 3- autonomie financière.....	12
2.4. Séance 4 : Autonomies et partenariat	13
2.4.1. Méthodologie	13
2.4.2. Objectif poursuivi	13
2.4.3. Résultats Obtenus	13
2.4.4. Déroulement	13
2.5. Séance 5 : Préparation des recommandations	15
2.5.1. Méthodologie	15
2.5.2. Objectif poursuivi	15
2.5.3. Résultats Obtenus	15
3. Liste des annexes.....	16
4. Annexe 1. RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER SUR L'AUTONOMIE DES OP	17

Introduction

A l'occasion de la quatrième foire des semences paysannes tenues à Djimini au Sénégal, du 10 au 14 mars 2014, et dans le cadre du programme de partage des savoirs sur la souveraineté alimentaire initié par un collectif d'ONG suisse avec le soutien de la FGC, a eu lieu un atelier de réflexion sur le thème « Autonomie des organisations paysannes et renforcement institutionnel des OP ».

Préparé et organisé par le GRAD-S, Tourism for Help et Uniterre avec leurs associations partenaires du Sud, respectivement OADEL (Togo) et Terres Jaunes (Mali), l'atelier a réuni divers participants venus de cinq pays différents (Mali, Sénégal, Burkina Faso, Allemagne et Espagne).

L'atelier a été animé par Mr Tata Ametoenyenu (Association OADEL-Togo-Partenaire GRAD-S) et modéré par « Isabelle Lejeune (Association Tourism for Help-Suisse-Partenaire Terres Jaunes-Mali) et a permis aux participants d'échanger et de partager leurs expériences sur les questions de l'autonomie des organisations paysannes entre autres, les facteurs qui déclenchent la recherche de l'autonomie, la construction de l'autonomie et les outils de capitalisation sur l'autonomie.

Ce compte rendu présente dans une première partie l'objectif général de l'atelier, le thème, les résultats attendus, le public cible, et la méthodologie d'animation.

Dans une seconde partie, il décrit succinctement les travaux des ateliers séance par séance en précisant la méthodologie, les objectifs pour chaque séance, le déroulement ainsi que les résultats obtenus.

Il finit par une recommandation des participants.

1. Première partie

1.1. Objectif général de l'atelier

L'objectif global de l'atelier a été de partager, d'analyser collectivement et de documenter les expériences (positives ou les échecs) des participant-e-s sur l'autonomie des organisations paysannes, afin de mesurer les avancées des organisations de base, s'inspirer des réussites et apprendre des échecs.

1.2. Résultats attendus

Au terme de l'atelier, les participants ont eu :

- une meilleure compréhension de la notion d'autonomie et ses différentes dimensions à partir des différentes expériences des uns et des autres ;
- des informations sur les situations à problème pouvant susciter dans le cadre d'un partenariat, la recherche de l'autonomie;
- des expériences sur les parcours d'organisations paysannes qui ont recherché l'autonomie dans le partenariat.

Les participants ont également :

- proposé des outils de capitalisation sur l'autonomisation des organisations paysannes ;
- formulé des recommandations pour mieux prendre en compte les dimensions de l'autonomie au sein des partenariats entre organisations paysannes et ONG d'appui, Ces recommandations ont été présentées au public et aux officiels lors de la clôture de la foire.

1.3. Public cible

L'atelier a regroupé une trentaine de participant-e-s d'organisations paysannes, organisations de la société civile aussi bien à l'échelon local que d'organisations faitières nationales ou sous régionales et des participants d'organisations d'appui internationales. L'atelier était ouvert aux participant-e-s de la foire intéressé-e-s, sur inscription. Les partenaires terrain des A.M-FGC ont également participé à ces ateliers (y compris celui du foncier et de la formation).

1.4. Méthodologie

L'atelier s'est déroulé en **3 moments forts** :

1. Une séance liminaire qui a eu lieu le 10 mars au matin, avant l'ouverture officielle de la foire, et a permis de présenter la méthodologie de travail des 4 jours d'atelier. Ainsi ont été

introduites aux participants en plénière, les trois thématiques par un bref état des lieux¹. Le débat qui a suivi a permis de valider les axes de travail notamment la formation, le foncier et l'autonomie. Les participants ont ensuite choisis les groupes dans lesquels ils souhaitaient participer.

Le thème retenu pour notre atelier et restitué dans ce présent document est :

« Autonomie des organisations paysannes et renforcement institutionnel des OP »

2. Les travaux en commission qui se sont déroulées du 10 au 13 mars sur les propositions validées durant la séance liminaire.

3. un partage des résultats et recommandations dans une plénière de 300 participants de la foire le dernier jour.

Ce dernier temps fort a été précédé d'un travail de préparation de la synthèse de l'atelier en vue de la restitution dans la plénière générale qui a eu lieu le 14mars.

1.5. Reporting de l'atelier

Afin de rendre disponible les leçons tirées des initiatives, un dispositif pour rapporter, enregistrer, documenter les initiatives a été mis en œuvre pour renforcer les équipes déjà en place dans le cadre de la foire. Un **travail d'interviews** (avec le soutien des associations suisses) a questionné sur les pratiques de la coopération internationale en regard des besoins des groupements paysans et mouvements sociaux.

A noter, que le partenaire de Tourism for Help-Suisse, Terres Jaunes-Mali, grâce à la participation de ses trois représentants (Abel Dackouo, Abdramane Traoré et Joel Simonnet) a pu « couvrir » les trois ateliers et pu s'investir ainsi dans l'appui du bon déroulement, de la coordination et prises de notes des différents groupes de travail.

¹Etude de capitalisation sur l'intégration de la souveraineté alimentaire dans les projets de coopération au développement en Afrique. Collectif d'associations membres de la fédération genevoise de coopération

2. Deuxième partie : déroulement des travaux

2.1. SEANCE 1 : ETUDE DE CAS

2.1.1. Déroulement-Méthodologie

Afin de mieux cerner les différentes attentes de chacun et pouvoir établir un état des lieux d'expériences des participants et ainsi mieux connaître ce qu'est une vision de l'autonomie pour les OP, nous leur avons proposé de remplir une fiche d'expériences. Chacun des participants devait rendre compte à travers le remplissage de la fiche, d'une expérience réussie ou non de l'autonomisation. Ensuite, une expérience illustrative a été choisie par les animateurs, présentée en public par son auteur en plénière et discutée.

2.1.2. Objectif poursuivi

Cet atelier visait à partager, s'auto analyser et documenter les autres membres du groupe sur les expériences (positives ou les échecs) des participant-e-s sur l'autonomie des organisations paysannes.

2.1.3. Résultats obtenus

Une vingtaine de fiches d'expériences a été récoltée (en possession des animateurs, disponibles sur demande).

Un cas de figure représentatif a été présenté et discuté en groupe et a permis d'alimenter un cadre de discussion collégiale qui a donné à tous, des bases de travail en sous-groupe pour les jours qui ont suivi.

2.1.4. Etude de cas : autonomie semencière de RHK

Auteur : Mamadou Sissoko- RHK-Mali

Mamadou Sissoko de l'association Réseau des Horticulteurs du Mali a présenté son expérience de l'autonomie.

Partant des constats suivant : semences de mauvaises qualités, prix élevé des semences, semences trop souvent indisponibles, semences locales en voie de disparition, et ayant pris conscience de leur dépendance vis-à-vis des commerçants semenciers, seuls fournisseurs, ils ont pris l'initiative de développer leurs propres semences.

Pour y arriver, ils se sont mis en réseau, ils ont envoyé en formation 2 personnes et aujourd'hui, ils ont développé leurs propres semences de tomates, d'oignons et de maïs. Ils ont travaillé aussi avec la Recherche qui certifie chaque année leurs semences. Ainsi, ils ont leur propre réseau de distribution des semences et se sentent autonome dans l'acquisition des semences de qualité.

Beaucoup de questions ont été posées à Mamadou sur cette expérience particulière et l'assistance a été satisfaite des réponses apportées sur l'autonomie semencière de RHK.

2.2. SEANCE 2 : Quelles autonomies prioritaires pour les OP

2.2.1. Méthodologie

La méthodologie pour animer cette séance a été une série de deux questions posées en plénière aux participants sur l'autonomie, ceci pour mieux définir ce que représente réellement l'autonomie pour les O.P

Ces deux sont : 1/ Pour vous que signifie l'autonomie d'une O.P ? 2/ Quels sont, selon vous, les domaines prioritaires dans lesquels une O.P doit être autonome ?

Les réponses apportées par chacun ont été notées au tableau, discutées et commentées.

2.2.2. Objectif poursuivi

Cet atelier visait à montrer la compréhension que chacun des participants avait de la notion d'autonomie et à mettre en lumière les domaines d'autonomie jugés prioritaires par les participants.

2.2.3. Résultats Obtenus

Les diverses idées auxquelles renvoie la notion d'autonomie ont été recensées. Trois domaines d'autonomie nécessaire et essentielle dans la vie d'une O.P ont été retenus.

2.2.4. Déroulement

Suite aux questions, notre public a pu s'exprimer librement et chacun à son tour. En voici quelques réactions qui nous a permis par la suite de catégoriser les autonomies selon les priorités. Ainsi pour les participants, l'autonomie c'est :

- * L'autosuffisance
- * Se suffire à soi même
- * Ne pas dépendre de quelqu'un
- * Subvenir à ses besoins
- * L'indépendance
- * Etre libre (sur ses actions/ses réflexions)
- * Avoir les capacités
- * Evoluer sans pressions
- * Réaliser ses objectifs
- * Le pouvoir de se développer soi-même.

Un grand temps de paroles et d'échanges a été donné aux participants suite à ses réflexions sur la définition de l'autonomie. Des discussions, il est ressorti qu'une OP doit viser trois autonomies prioritaires :

1/ L'AUTONOMIE DANS LES FACTEURS DE PRODUCTION

(Avoir accès à la terre mais aussi aux semences et aux facteurs de production en général.)

2/ L'AUTONOMIE ORGANISATIONNELLE

(Etre maître dans la prise des décisions et des initiatives, dans la planification et l'exécution, dans l'organisation, pour cela il faut posséder le savoir et le savoir-faire nécessaires.)

3/ L'AUTONOMIE FINANCIERE

(Etre maître dans la gestion et dans les aspects financiers)

Notons que deux thèmes transversaux aux trois autonomies ont été aussi évoqués. Il s'agit de la vision et de la mission. En d'autres termes, selon les participants, une OP ne peut pas être autonome si elle ne maîtrise pas sa vision et sa mission.

2.3. SEANCE 3 : La recherche de l'autonomie financière, organisationnelle et de facteurs de production pour les O.P

2.3.1. Méthodologie

Afin de recueillir et de mieux cerner les expériences des participants par rapport à chaque type d'autonomie, trois groupes de travail ont été constitués.

Chaque groupe a répondu quatre questions que voici :

1/ A quel moment dans la vie de l'O.P est venue l'idée de l'autonomie ?

2/ Qu'avez-vous fait pour construire cette autonomie ? Avec qui, où et comment ? Les échecs, les succès, les obstacles.

3/ Selon vous quels sont les outils les plus efficaces pour diffuser vos expériences liées à l'autonomie ?-au niveau local/national ?- au niveau international ?

4/ Quelles recommandations faites-vous pour une meilleure autonomisation des OP ?

Les réponses de chaque groupe ont été présentées discutées et enrichies en plénière.

2.3.2. Objectif poursuivi

Cet atelier devait nous permettre d'établir le processus de la recherche d'autonomie au sein d'une OP.

2.3.3. Résultats Obtenus

Les participants ont pu diagnostiquer les différentes situations à problème dans une OP pouvant déclencher la prise de conscience du besoin d'autonomie. Ils ont pointé les différentes actions possibles à mener pour aller vers l'autonomie recherchée et lister quelques outils à même de rendre compte du cheminement vers l'autonomisation.

Une série de recommandations a été aussi dressée.

Voici ce que les participants ont ressorti.

2.3.4. Tableau 1- autonomie dans les facteurs de production

<p>1/ A quel moment dans la vie de l'O.P est venue l'idée de l'autonomie ?</p>	<p>Problèmes de remboursement du matériel, mauvaise qualité des semences, coût trop élevé des semences, accaparement des terres, emprunt et vente des terres, nécessité d'augmenter la surface à exploiter, difficultés et contraintes d'accès à temps aux facteurs de production.</p>
<p>2/ Qu'avez-vous fait pour construire cette autonomie ? Avec qui, où et comment ? Les échecs, les succès, les obstacles.</p>	<p>Réorganisation interne des groupes, achat de matériels propres aux groupes, répertoire des semences locales et leur multiplication, implication des élus locaux pour faciliter l'accès à la terre, sensibilisation des paysans. <u>Obstacles</u> : résistance des élus locaux sur l'octroi des actes administratifs sur le foncier, résistance des producteurs à aller vers l'agriculture bio.</p>
<p>3/ Selon vous quels sont les outils les plus efficaces pour diffuser vos expériences liées à l'autonomie ?-au niveau local/national ?- au niveau international ?</p>	<p>Local : Sensibilisation, conférences, diapos. National : Radio, plaquette, J.T, presse écrite et parlée. International : Web, documentaire.</p>
<p>4/ Quelles recommandations faites-vous pour une meilleure autonomie</p>	<ul style="list-style-type: none"> -valoriser les produits locaux -sécurisation et restauration des terres (reviabilité) -formation/RC des paysans dans la production de semences -développer des capacités de renouvellement/entretien de matériels -l'A.F.P (autonomie dans les facteurs de production) nécessite l'accompagnement de l'état pour l'accès aux facteurs de production -formation/RC des forgerons villageois à la confection de matériels agricoles -plaidoyer pour l'accès à la terre/augmenter les superficies

2.3.5. Tableau 2- autonomie organisationnelle-atelier

1/ A quel moment dans la vie de l'O.P est venue l'idée de l'autonomie ?	Lorsque des problèmes de circulation et manque d'informations ont apparus. Idem pour la gestion, l'absence de réunions statutaires ou de papiers. Lors de non-respect des décisions. Par manque de représentativité, de légitimité.
2/ Qu'avez-vous fait pour construire cette autonomie ? Avec qui, où et comment ? Les échecs, les succès, les obstacles.	Elaboration de manuels de procédures (financiers et administratifs), formation des leaders, mise en place de diagnostic organisationnel, visites d'échanges avec d'autres O.P. Bien connaître les textes et rôles des organes de l'O.P
3/ Selon vous quels sont les outils les plus efficaces pour diffuser vos expériences liées à l'autonomie ?-au niveau local/national ?- au niveau international ?	Rencontres, forums, séances d'animation, revues, internet, presse, télé, radio.
4/ Quelles recommandations faites-vous pour une meilleure autonomie	<ul style="list-style-type: none"> -avoir une vision claire et bien définie -former des membres, et en soulever leurs ententes et cohésion -élaborer des plans stratégiques et opérationnels - mettre en valeur le suivi, l'évaluation et la capitalisation

2.3.6. Tableau 3- autonomie financière

1/ A quel moment dans la vie de l'O.P est venue l'idée de l'autonomie ?	Rupture de contrats entraînant des difficultés, rareté des ressources financières, exigences des partenaires (procédures longues et difficiles)
2/ Qu'avez-vous fait pour construire cette autonomie ? Avec qui, où et comment ? Les échecs, les succès, les obstacles.	<p><u>Succès</u> : petits bénéfices récoltés, rigueur dans la gestion, respect strict du fonctionnement, réalisation d'activités démontrables, marchés porteurs). <u>Obstacles</u> : coût élevé, maîtrise des coûts mal envisagés, pas de remboursements de crédits, non maîtrise du climat, vie chère, crise financière, faible capacité de mobilisation des ressources. La sensibilisation, création d'AGR, élargissement des réseaux de partenaires (autonomie de recherches) s'étendent aux institutions financières, aux structures décentralisées. Redéfinir les règles de partenariat, développer les alliances d'intérêt, cibler les activités favorables, à l'autonomie (pas de fond, juste pour le fonctionnement-ex : achats d'actions). Capacité de bonne gestion.</p> <p>Retard, refus des membres des OP de participer financièrement. Non-respect des engagements. Mauvaise gestion des ressources.</p>
3/ Selon vous quels sont les outils les plus efficaces pour diffuser vos expériences liées à l'autonomie ?-au niveau local/national ?- au niveau international ?	Rencontre d'échanges. Foires. Ateliers. Séminaires. Thèmes ciblés. Visites guidées. Livrets. Films. Manuels.
4/ Quelles recommandations faites-vous pour une meilleure autonomie	<ul style="list-style-type: none"> - ne pas penser que l'A.F (autonomie financière) signifie rupture avec les partenaires (au contraire les partenaires doivent « outiller » pour l'A.F) - avoir une bonne organisation- Transparence ! -développer les réflexes et les capacités- Pérennisation - échanger ses expériences, s'enrichir mutuellement -développer les AGR -Savoir définir/déterminer le seuil qui déclenche un processus de recherche vers l'A.F (temporalité) - l'A.F doit être recherchée à travers les négociations de partenariat

2.4. Séance 4 : Autonomies et partenariat

2.4.1. Méthodologie

C'est par une série de questions et de réponses directes lors d'un tour de table en plénière que cette partie a été abordée.

2.4.2. Objectif poursuivi

Pousser la réflexion sur l'implication du partenariat dans l'autonomie. L'idée est de catégoriser les réels apports du partenariat dans les trois autonomies identifiées.

2.4.3. Résultats Obtenus

Les participants de l'atelier ont identifié, le rôle, les opportunités et les obstacles du partenariat dans l'autonomie de manière générale.

2.4.4. Déroulement

Des questions du type : qu'est-ce qu'un partenariat véritable pour vous ? Quel type de partenariat devrait-il être conçu pour mener à l'autonomie ? Qu'est ce que le partenariat doit amener pour tendre vers l'autonomie ? ont permis de recueillir le point de vue de chacun sur le partenariat et l'autonomie.

Voici les éléments soulevés par l'auditoire.

Le partenariat, c'est :

- * L'Accompagnement ;
- * La technicité (accès à la formation) ;
- * Le renforcement (l'appui) ;

Il doit être basé sur :

- * la sincérité, l'amitié et la solidarité (ex: crise au Mali, fuite des partenaires) ;
- * l'établissement des règles.

Il sert à :

-* Jeter des ponts à travers des expériences similaires (ex :des jeunes en rupture sociale sont identiques en Europe qu'en Afrique).

Il doit être bâti :

-* à travers l'expérience

Il se repose sur :

-* un rapport de force ;

-* l'esprit « win/win » - « gagnant/gagnant »

Le partenariat doit aider à :

-* Garder sa dignité et à savoir dire non ;

-* Développer des techniques de négociation ;

-* Avoir une stratégie claire pour que le partenariat mène à l'autonomie

- *Diversifier les partenariats (nord/ sud mais aussi sud/sud)

Dans le partenariat, il faut :

-* Fixer de vrais objectifs de désengagement ;

-* Assouplir les budgets ;

-* Etre vigilant sur les facteurs qui tarissent les partenariats (ex : la crise financière mondiale)

Et savoir que :

-* L'autonomie peut parfois ne pas « arranger » le partenaire

Enfin, dans le partenariat :

-* Ne jamais oublier qu'un partenariat a une fin

2.5. Séance 5 : Préparation des recommandations

2.5.1. Méthodologie

Chacun des rapporteurs des trois groupes de travail sur les types d'autonomie a été coopté pour faire partie de la commission des recommandations. Cette commission a travaillé en faisant la synthèse des différentes recommandations. Une personne a été désignée par eux pour la présentation des recommandations lors de la cérémonie de clôture de la foire.

2.5.2. Objectif poursuivi

Présenter à l'ensemble des participants à la foire et aux décideurs présents à la cérémonie de clôture, les recommandations de l'atelier sur l'autonomie des OP.

2.5.3. Résultats Obtenus

La recommandation a été rédigée et lue à la clôture.

Voir la recommandation en annexe.

3. Liste des annexes

Annexe 1 : Recommandations de l'atelier

Annexe 2 : Liste des participants

4. Annexe 1. RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER SUR L'AUTONOMIE DES OP

Nous paysans de différent pays de l'Afrique de l'Ouest,

Réunis à Djimini dans le cadre de la 4^{ème} édition de la foire des semences paysannes,

Avons participé en marge de la foire, à un atelier sur l'autonomisation des OP.

Pendant trois jours, nous avons discuté et échangé sur l'autonomie organisationnelle, l'autonomie financière, l'autonomie dans les facteurs de production et en fin sur le rôle du partenariat dans l'autonomie.

Vue les contraintes et les difficultés de tous ordres qui empêchent l'atteinte d'une réelle autonomie des OP ;

Vu que l'autonomisation est un processus et ne peut être atteinte en totalité ;

Considérant que les menaces sur les semences et la souveraineté alimentaire imposent au monde paysan de s'affirmer et d'être autonome ;

Nous recommandons :

I- Autonomie organisationnelle

- Avoir une vision et mission claire et bien définie ;
- Assurer la formation des membres ;
- S'ouvrir à d'autres personnes qui partagent les mêmes visions que l'OP ;
- Développer l'entente et la cohésion entre les membres ;
- Disposer d'un plan stratégique discuté et validé par les instances de l'OP ;
- Faire le suivi-évaluation des programmes et mettre en place un système de capitalisation.

II- Autonomie financière

- Construire l'autonomie financière ne signifie pas rupture avec les partenaires ; il est plus que nécessaire de développer et de raffermir les rapports de partenariat ;
- Assurer une bonne organisation de l'OP : transparence, plan d'affaire, suivi de la programmation, etc. ;
- Développer les capacités de maintenir les acquis tant au plan des personnes ressources que du matériel et équipements ;
- Organiser des rencontres d'échanges d'expériences axées sur les méthodes de construction de l'autonomie financière.

III- L'autonomie dans les facteurs de production

- Valoriser les produits locaux ;
- Sécuriser et restaurer les terres ;
- Former les paysans dans la production de semences ;
- Développer les capacités de renouvellement du matériel.

Fait à Djimini, le 14 mars 2014.

Les participants à l'atelier sur l'autonomie des OP.

PARTICIPANTS-ATELIER AUTONOMIE-Djimini-Sénégal 10 au 14 mars 2014

Animateurs: **Tata Ametoenyexou** oadeltogo@yahoo.fr **(Togo)**
Isabelle Lejeune infos@tourismforhelp.com **(Suisse)**

Nom	Prénom	Structure	Poste	Pays	Téléphone	Email
				Burkina		
1	Ouedraogo	Catherine	AIDMR	Trésorière	Faso	76.61.59.34
2	Gielge	Berta	Villageois de Nolem	Coordnatrice	Sénégal	77.806.43.96 leeraay@gmail.com
3	Mandiang	Mariama	Madina Wandifa	secrétaire	Sénégal	77.473.95.49
4	Traoré	Abdramane	Doni Blon	Resp.maraîchage	Mali	78.58.40.95 resp.maraichage@doniblon.org
		Une lumière dans la				
		rue	Président	Sénégal	77.529.41.92	asophiend@yahoo.fr
5	Ndiaye	Abdoulaye	Fédération Yalcaar		Sénégal	77.45.61.826 yaniwulli@yahoo.fr
6	Bouaré	Amadou	Jardins d'Afrique		Sénégal	77.455.79.11 rahimba1@hotmail.fr
7	Ba	Abdourahim	Prog Dev durable		Sénégal	77.80.74.098 thiawjean@yahoo.fr
8	Thiaw	Jean	ASPSP		Sénégal	77.55.303.12 ocsatgestion@gmail.com
9	Nolong	Elhadji	Les Jaambars de N'Gueye		Sénégal	77.505.02.72 dioufpape2003@yahoo.fr
10	Diouf	Abdoulaye	Trésorier	Mali	66.88.59.91	finance@doniblon.org
11	Dackouo	Abel	Terres Jaunes		Sénégal	77.435.89.35 moctarba@hotmail.fr
12	Ba	Moctar	Réseau Bakel/Kanel		Sénégal	
				Burkina		
13	Porgo	Harouna	APN/Sahel		Faso	793.85.298 p.harouna@yahoo.fr
14	Sy	Mariama	USC/SOS Canada		Mali	79127908 mariamsy58@yahoo.fr
15	Diop	Bara	PADAEM		Sénégal	77536353 baradiop1@yahoo.fr
16	Bosch	Ulrich	Heidehafstiftung		Allemagne	u.bosch@heidehof-stiftung.de
17	Bammanga	Dioni	Mendenof Stiftung		Espagne	dionibammanga@yahoo.com
18	Fall	Codou	UGPM/ASPSP		Sénégal	775627668 codoufall56@gmail.com
19	Compaoré	Romeald	ONG Auto tenney		Burkina Faso	compaoreromeald@yahoo.fr
20	Diedhiou	Babacary	GIE Rock Development		Sénégal	75381387 rockdeveloppement@yahoo.fr

21	Camara	Ramatoulaye	La vallée de Mininky		Sénégal	77.340.68.11	ramatoulaye78@gmail.com
22	Soumaré	Gauda	Yavaan Nani		Sénégal	77.456.18.26	yaniwulli@yahoo.fr
23	Diethou	Abdoulaye	Ecole Djimini	Directeur	Sénégal	77.912.76.42	ibalde33@yahoo.com
24	Kanthé	Bassy	AOPP	Coordinateur Chargé	Mali	76.01.15.03	bassykante@yahoo.fr
25	Sissoko	Mamadou	RHK	Horticulture	Mali	70.61.43.82	smodibo69@yahoo.fr
26	Diallo	Mamadou	UCT/ASPSP	Chargé organisation	Sénégal	77.38.00.628	
27	Fané	Malamine	ASSAPODEK		Sénégal	77.54.33.202	fanemalamine@yahoo.fr
28	Traoré	Eeli	CAD demeso/Safo		Mali	74.88.80.45	
29	Bah	Abdoulaye	Jardins d'Afrique	Formateur	Sénégal	77.455.75.41	
30	Sall	Mor Anta	UCEM		Sénégal	77.416.50.76	sallmoranta@yahoo.fr